

# L'Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

*Vincit Concordia Fratrum*

Vol. XVII, No 9

Montréal, Septembre 1911.

50 cts par an.

FEU A. G. H. BEIQUE, M. D.

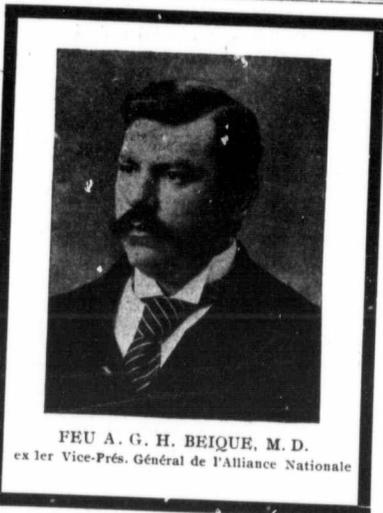
1er Vice-Président Général de l'Alliance Nationale

Nos lecteurs apprendront avec regret la mort de ce distingué sociétaire, survenue le 25 août dernier.

Le Dr Béique qui représentait la partie sud de la Province dans notre Bureau Exécutif, était un mutualiste sincère que l'Alliance Nationale comptait avec fierté au nombre de ses adhérents les plus dévoués.

Il était un des fondateurs du cercle St-Luc, No 90, à Magog, l'un des cercles modèles de notre société.

Il fut élu directeur de notre Association en août 1896 et en août 1902; 2ème Vice-Président Général, en 1906 et 1er Vice-Président



FEU A. G. H. BEIQUE, M. D.  
ex 1er Vice-Prés. Général de l'Alliance Nationale

triotés dans le comté, et un de ses amis résumait l'homme en disant qu'il était le grand défenseur des droits des Canadiens dans les cantons de l'Est.

Il laisse son épouse, née Alexandrine Pagé et sept enfants.



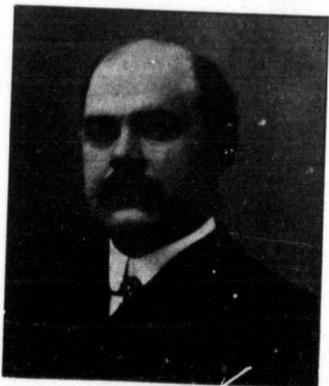
M. EUG. H. GODIN, Avocat,  
2ème Vice-Président Général de l'Alliance Nationale.

Général en 1908, charge qu'il continua à occuper jusqu'à sa mort.

Le Conseil Général avait voulu témoigner sa reconnaissance à ce distingué sociétaire en le nommant à ces différents postes honorifiques.

Le docteur Béique naquit en 1864 à St-Jean-Baptiste de Rouville. Après avoir suivi les cours du Séminaire de St-Hyacinthe, il étudia la médecine à l'Université Laval de Québec et fut admis médecin avec succès.

Après la campagne du Nord-Ouest, en 1885, à laquelle il prit part en qualité d'officier avec le 82ème régiment de Québec, il s'établit à Magog, vers 1890. Sa nombreuse clientèle regrettera en lui l'ami autant que le médecin. Il a été de tous les mouvements ayant pour objet d'augmenter l'influence de ses compa-



M. F. C. LABERGE, Arp.-Géomètre et  
Ing. Civil,  
1er Vice-Prés. Général de l'Alliance Nationale.

## LES FUNERAILLES

Ses funérailles ont eu lieu le 28 août, à l'église St-Patrice de Magog, au milieu d'un grand concours de citoyens de l'endroit et de l'étranger.

Le deuil était conduit par le notaire L. A. Audet.

Les porteurs étaient MM. N. C. Gendron, B. E. Goyette, Dr J. A. Guertin, E. E. Gauvin, Dr E. C. Cabana et N. Lépine.

La brigade des pompiers de la ville de Magog, escortait le char funèbre et les membres des sociétés de l'Alliance Nationale, des Artisans Canadiens-Français, et de l'Union St-Pierre dont le défunt faisait partie, assistaient en corps, avec drapeaux et insignes.

Le Bureau Exécutif de l'Alliance Nationale était représenté par le Secrétaire général, M. G. Monet; le Médecin en chef, le Dr T. Cyprihot; l'Inspecteur en chef, M. Chs Duquette et le Dr J. A. Lapierre.

Le service funèbre fut célébré par M. le curé F. X. Brassard, assisté des Rév. Robitaille et



M. J. A. LAPIERRE, M. D.  
Directeur de l'Alliance Nationale

Coiteux, comme diacre et sous-diacre. Mr le vicaire Jules Boucher, dirigeait le chant.

On remarquait dans l'assistance MM. Alex. Béique, fils du défunt, Philippe Béique, son frère, les révérendes soeurs St-François-Xavier et St-Georges, ses soeurs; le Dr Pagé de Québec, son beau-frère; M. G. Pagé, de Capleton, son beau-frère; le Rév. M. Pagé, de Québec; M. A. Johnston, de Richelieu; F. St-Germain, de Montréal; l'Hon. E. F. DeVarennes et ses deux fils; le Dr DeVarennes, de Québec; Sam. Casavant, de St-Hyacinthe; H. Beauregard et E. Beauregard, de Montréal; le Rév. M. Robitaille, Joliette; C. H. Lovell et P. A. Bissonnette, M.P., etc., etc.

RECENTES PROMOTIONS DANS LE  
BUREAU EXECUTIF DE L'AL-  
LIANCE NATIONALE

Montréal, 30 août, 1911.

M. Georges Monet,  
Secrétaire Général

Alliance Nationale, Montréal.

Monsieur le Secrétaire Général:—

Le décès inattendu de M. le docteur A. G. H. Béique, de Magog, lequel fut, durant longtemps l'un des plus populaires officiers généraux de l'Alliance Nationale, a forcé le Bureau Exécutif de notre grande association à combler le vide fait dans ses rangs et à effectuer trois promotions qui rencontreront certainement l'approbation générale.

Ainsi, M. F. C. Laberge, qui était 2nd Vice-Président Général, devient 1er Vice-Président Général; M. Eug.-H. Godin, directeur, remplace M. Laberge au poste de 2nd Vice-Président Général, et M. le docteur J. A. Lapierre, ex-M. B. E., est promu à la charge de directeur.

Ces distingués sociétaires sont suffisamment connus pour nous dispenser de les présenter à nos lecteurs. Qu'il nous suffise d'ajouter que M. Laberge est un arpenteur-géomètre et un ingénieur civil qui a fait sa marque. Professeur à l'Université Laval et membre de la Commission des Utilités publiques, il a fourni une carrière des plus honorables due à son réel talent et à ses connaissances nombreuses et profondes.

M. Eug.-H. Godin, avocat très estimé au barreau est, en plus, un mutualiste d'une grande expérience et dont les opinions sont fort écoutées.

Enfin, M. J. A. Lapierre, par son passage antérieur dans le Bureau Exécutif, est initié au fonctionnement intime de l'administration d'une mutualité; il pourra donc rendre des services appréciables à ses collègues, comme mutualiste et comme médecin.

Bref, le Bureau Exécutif pouvait difficilement faire un meilleur choix et les membres de l'Alliance Nationale seront unanimes à le féliciter d'avoir su réparer la perte sérieuse qu'il vient d'éprouver.

CONDOLEANCES

(Extrait des minutes du Bureau Exécutif de  
l'Alliance Nationale)

Il est proposé par M. A. St-Cyr et adopté à l'unanimité:

"Que le Bureau Exécutif de l'Alliance Nationale vient de faire une perte sérieuse par la mort de son dévoué 1er Vice-Président Général, M. le docteur A. G. H. Béique, de Magog, dont le zèle infatigable et le patriotisme éclairé avaient su donner à l'Association un essor considérable dans la partie sud de la Province.

"L'Alliance Nationale offre, en cette circonstance, à la veuve de ce distingué sociétaire, ainsi qu'à sa famille éprouvée, l'expression de son profond regret et de ses plus vives sympathies dans la grande épreuve qui les atteint."

Vraie copie des minutes.

G. MONET,  
Sec.-Gén.

ses trois neveux A. Brouillette et H. et L. J. Monette.

L'Alliance Nationale était représentée dans l'imposant cortège, par MM. Geo. Monet, Secrétaire Général; T. Cypihot, Médecin en chef; Alfred St-Cyr, Trésorier Général, et Chs Duquette, Inspecteur en chef.

Nous prions notre confrère, M. J. A. Mignault, et toute sa famille d'agréer dans cette circonstance, l'assurance de nos sincères condoléances.

Nous nous faisons un devoir de reproduire les résolutions suivantes qui démontrent bien toute l'estime dont jouissait feu le docteur L. J. Béliveau, notre médecin-examineur, à Shédiac. Nous nous joignons aux associations locales pour offrir à la famille du défunt notre profonde sympathie.

HENRI ROY, Sec.-Trés. Gén.  
de la Société des Artisans Canadiens-Français.

Notre aviseur légal distingué M. S. Beaudin, vient d'être cruellement éprouvé par la mort soudaine de sa fille Florence, âgée de 25 ans, survenue à la suite d'un accident.

Les nombreuses sympathies dont M. Beaudin et sa famille, ont été l'objet, dans cette circonstance, ont dû être une consolation bien douce dans leur malheur.

En effet, l'affluence des tributs floraux et des offrandes pieuses était vraiment remarquable et démontre en quelle haute estime est tenue la famille Beaudin.

Les funérailles étaient tout à fait imposantes et en outre des nombreuses délégations des professions libérales, presque toutes les classes de la société y étaient représentées.

Notre Bureau Exécutif était représenté par son Président Général, M. Lavallée, Eugène H. Godin, 2ème Vice-Président Général; M. Monet, Secrétaire Général; M. St-Cyr, Trésorier Général; Dr Cypihot, Médecin en chef, et MM. Ernest Brossard et Dr J. A. Lapierre, Directeurs.

A l'église, la levée du corps a été faite par M. le chanoine G. Gauthier, curé de la Cathédrale.

M. le chanoine Emile Roy, chancelier, officiait, assisté des abbés Lachapelle et Arbour, comme diacre et sous-diacre.

Le choeur de la Cathédrale, sous la direction de M. Guillaume Couture, a rendu avec un puissant effet, la messe des morts de Cassiolini.

Nous prions M. Beaudin ainsi que les membres de sa famille, d'accepter nos plus vives sympathies.

Nous avons appris avec peine la mort de la mère de M. J. A. Mignault, l'un de nos Auditeurs Généraux, arrivée le cinq courant.

Les funérailles ont eu lieu le 7, à l'Hospice Auclair, à 8.30 a.m., au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, voulant témoigner à la famille leurs profondes sympathies dans le grand malheur qui venait de l'atteindre.

Conduisaient le deuil, M. J. A. Mignault, fils de la défunte; ses cousins, MM. Prime Desrochers, le notaire Ducharme, Alfred Rousseau, Louis Beaudry, et Alphonse Beaudry;

A une réunion spéciale et conjointe des membres de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle, de la Société des Artisans Canadiens-Français, de la Société l'Assomption et de l'Alliance Nationale, de la paroisse de Shédiac, tenue mardi soir à la salle Oumet, les résolutions suivantes furent adoptées.

Attendu que la mort vient de ravir M. le docteur L. J. Béliveau, à l'affection de sa famille et à l'estime de ses concitoyens et de ses confrères, les membres des sociétés ci-haut désignées, il est résolu:

1. Que la mort du Dr Béliveau est une grande perte pour nos sociétés à la fondation et au succès desquelles il a si puissamment contribué.

2. Que les membres de ces sociétés présentent l'hommage de leurs condoléances à la famille si cruellement affligée dans ses affections les plus chères.

3. Qu'en témoignage de leurs sympathies les membres assistent en corps et avec leurs insignes de deuil aux funérailles de leur regretté confrère.

4. Que la fanfare l'Assomption soit priée d'assister et d'ouvrir la marche du convoi funèbre.

5. Que la Société l'Assomption fasse célébrer cinq grand-messes pour le repos de l'âme du regretté défunt.

6. Que l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle fasse célébrer un service solennel pour le repos de l'âme du défunt.

7. Que les présentes résolutions soient consignées aux procès-verbaux de nos différentes sociétés; que copie en soit adressée à la famille éplorée; et qu'elles soient publiées dans le Moniteur Acadien, l'Evangéline, l'Impartial, le Times de Moncton, le Transcript, l'Assomption, le Canadien, l'Artisan et l'Alliance Nationale.

A. M. LEGER,  
D. J. DOIRON,  
J. V. BOURQUE,  
FRED. ROBIDOUX,  
Comité.

L'enfant phénomène de Lubeck, Christian Henneker, savait lire à un an et écrire avant d'en avoir trois. Quand il mourut, à l'âge de quatre ans, il pouvait parler quatre langues.

## LES EXERCICES PHYSIQUES

"C'est un fait reconnu que les gens qui viennent de la campagne sont en général plus vigoureux, plus musculeux que ceux qui vivent dans les villes.

"Nous vivons dans un siècle d'automates. Ce qui autrefois était accompli par des hommes est aujourd'hui exécuté par des machines; de ce fait la force musculaire chez l'homme a diminué de 70 pour cent.

"Cinquante pour cent du corps humain se compose de tissus musculaires, et tout l'organisme, tel que la respiration et la circulation du sang, fonctionnent bien tant que les muscles sont en bon état. Si les muscles ne sont pas solides, il s'ensuit toujours comme conséquence une mauvaise digestion. La "culture physique" est nécessaire: cette théorie est très ancienne. Dans les âges anciens, comme maintenant, c'étaient ceux qui s'adonnaient aux exercices du corps qui jouissaient de la meilleure santé.

Le travail ne tue pas, excepté peut être celui que certaines personnes font à table: leurs mâchoires travaillent beaucoup, mais non leurs muscles. Les hommes d'aujourd'hui deviennent vieux très tôt; ils sont trop friands de ce qu'ils mangent et de ce qu'ils boivent.

"De cette façon, ils s'enlèvent à eux mêmes une partie de leur existence, et ils volent une partie de la vie de leurs enfants. Aujourd'hui, 75 pour cent des écoliers souffrent de troubles physiques, et de ces 75 pour cent, plus de 35 pour cent souffrent de ces troubles depuis leur naissance. Par conséquent, on devrait donner de l'importance à cette question de la "culture physique."

## LES OISEAUX TAILLEURS.

Il se rencontre des bêtes d'élite qui exercent de véritables métiers et semblent avoir usurpé un rôle humain.

On est même obligé de reconnaître qu'elles s'en acquittent presque toujours avec une étonnante distinction. On ne saurait leur faire payer "taxe", mais on pourrait les classer par groupes d'états et par corps de métier.

Les ingénieurs et les architectes abondent parmi les animaux. Les cardeurs, les tisseurs, les puisatiers, les paveurs, les terrassiers, les maçons forment une corporation aussi étendue qu'honorable. Il y a des laboureurs et des bergers, des potiers, des bûcherons, des tailleurs de pierre, des charpentiers, des matelassiers, des treillageurs, des sculpteurs sur bois; il y a des ébénistes!

On rencontre des géomètres et des arpenteurs, des estafettes et des portefaix, des ermites et de voyageurs, des aéronautes et des canotiers; on compte tout un peuple de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs, de moissonneurs et de vendangeurs.

Les artistes pullulent: ornemanistes et graveurs, musiciens innombrables, clowns sans pareils, orateurs et comédiens, saltimbanques, histrions. Nous avons enfin des gardes champêtres et des voleurs, des philanthropes et des bandits, de socialistes et des tyrans, des réactionnaires et des républicains, des fondateurs de cités et des destructeurs de nations, des

chimistes, des physiciens, des agents voyers, des distillateurs, des fossoyeurs et des médecins!

Je vous présente aujourd'hui l'oiseau-tailleur, une étonnante et jolie couturière qui se nomme: "la fauvette indienne."

La voici au travail: elle choisit d'abord une belle feuille de palmier, large et, flexible, bien tendue, bien unie, sans défaut.

C'est l'étoffe.

Avec son bec effilé comme une aiguille, elle perce d'une rangée de trous parfaitement symétriques les deux bords de cette feuille.

A merveille! il ne reste plus qu'à se procurer du fil. Quoi de plus simple? La fauvette indienne n'est-elle pas couturière de son état? Elle prend son vol et bientôt revient avec une longue et mince tige que son bec adroit a choisie, coupée, effilée, préparée.

Ce fil d'un nouveau genre, aussi solide et aussi fin que la soie, la fauvette, avec une prodigieuse adresse, le pousse dans les trous qu'elle a percés, tout en rapprochant, de son bec et de sa patte, les deux bords opposés de l'étoffe, c'est-à-dire de la feuille, de façon à composer une sorte de bourse en cornet; un chef-d'oeuvre de délicatesse et de grâce, un bijou végétal d'une rare élégance et d'une saisissante originalité.

Pendant ce stupéfiant travail, l'oiseau s'arrête, calcule, étudie, observe, critique, approuve, retouche, corrige, embellit, incline sa charmante petite tête en lançant à sa couture un regard oblique et connaisseur.

Elle s'assure, l'intelligente couturière, que ses "points" sont bien faits.

Puis, reprenant sa besogne, elle entonne un petit chant mélancolique et doux, comme une jeune couturière fredonne une romance pour égayer la monotonie d'une journée de travail.

La bourse végétale est enfin terminée, formant comme un tube de verdure, un cône creux dont la pointe est en bas, l'ouverture en haut.

Rien d'original et de gracieux comme ce gentil cornet, berceau mignon et léger, taillé dans une feuille que berce la brise des bois.

Avec une machine à coudre on ferait sans doute mieux, surtout plus vite; mais comment imaginer plus d'élégance et plus de solidité? Que demander de plus au bec d'un petit oiseau? Que les vautours et les aigles essaient d'en faire autant!

Le nid de la fauvette est prêt; aussitôt le tailleur se fait tapissier, capitonnant le fond du berceau du duvet le plus léger et le plus fin. Ce nid féérique a, d'ailleurs, le précieux avantage de se confondre admirablement avec la verdure qui l'entoure et de passer inaperçu dans le feuillage.

La jolie couturière n'est pourtant pas farouche. Elle aime le voisinage des maisons et se plaît à trotter dans les jardins où sa robe éclatante est souvent prise pour un fleur.

C'est sous les yeux de l'homme qu'elle niche, qu'elle se livre à ses travaux de couture, comme si elle prenait plaisir à étaler devant tous les regards les merveilles respectées de sa miraculeuse industrie.

Quelle main sacrilège oserait bien se poser sur ce berceau fragile et coquet, sur cette bourse merveilleuse qui recèle mieux qu'un trésor puisqu'elle abrite dans son alcove de satin les petits de la fauvette?

Mais voici un autre oiseau-tailleur, une autre couturière qui dépasse en habileté la fauvette indienne.

C'est la sylvie à queue d'éventail, habitante des lacs et des rivières; elle ne niche point dans les arbres, mais dans les herbes du rivage.

Son procédé est celui de la fauvette indienne: cousant plusieurs roseaux ensemble, elle en forme un sac verdoyant et léger qui est son nid. Mais, au lieu de se servir, comme la fauvette, d'un seul fil, la sylvie en emploie une quantité énorme, ayant l'air ainsi de viser surtout à la solidité. Et vous croyez peut-être qu'elle s'embrouille avec tous ces fils? Ce n'est qu'un jeu pour son bec. On dirait qu'elle est venue au monde avec une bobine dans sa petite tête. Tout cela se dévide, s'allonge, passe et repasse dans les trous avec une précision mathématique, une régularité prodigieuse, un art infini, et l'on se demande, ce qu'il faut le plus admirer, de l'élégance ou de la solidité de ce travail.

Qu'elle est charmante à voir, la sylvie, couvant dans cette alcôve verdoyante qui se balance comme un bijou enchanté au bord des eaux, tandis que les sveltes "demoiselles", au corsage de pierreries, valsent autour des glaieuls et des nénuphars, que les gerris aux pattes fantastiques patinent sur les lentilles vertes, qu'au-dessus des roseaux murmurants et des joncs fleuris, les éphémères dansent et meurent dans un rayon de soleil.

Remarque singulière et curieuse: chaque fois qu'elle a employé un fil, la sylvie, plus étonnante encore que la fauvette indienne, a toujours soin de "faire un noeud" à chaque bout. Et pourtant, je vous assure que la gentille couturière n'a jamais été en apprentissage.

Saint-Médard, si je ne me trompe, est bien le patron des tailleurs. Je ne voudrais pas le froisser. Peut-être était-il, de son vivant, un coupeur habile et distingué. Mais, ne lui déplaise, c'est un oiseau qui, le premier, inventa l'usage du fil et de l'aiguille.

Le vrai patron des travailleurs, c'est la sylvie à tête bleue qui taille, en chantant, dans un cornet de roseaux, le berceau de ses petits, comme une jeune mère brode avec amour la layette de son nouveau-né.

## NATIONAUX CARACTERISES

Le Français est vaniteux. L'Anglais est fier. Le Français parle plus qu'il ne pense; l'Anglais pense plus qu'il ne parle.

Le Français est un charmant compagnon; l'Anglais est un excellent ami.

Le Français est entreprenant; l'Anglais est persévérant.

Le Français a plus d'esprit que de jugement; l'Anglais a plus de jugement que d'esprit.

Il y a plus d'avantage à causer avec l'Anglais, plus de plaisir à causer avec le Français.

L'Anglais respecte toujours la loi, le Français aime à l'é luder.

Il y a dix ans que la rue de Lafayette, à Paris, a été—en partie—pavée avec de l'acajou du Brésil et ce pavage est encore excellent.



H. LEFEBVRE V.P.  
Cl. Cloutier, No 352



JOSU'PH BARIL, S.-A.  
Cl. Filion, No 152



L. P. ST-LOUIS, Sb. P.G.  
Cl. Bruchési No 185



MÉDÉRIC CYR, S.-A.  
Cl. Langevin, No 153

LA POESIE DU MENAGE

Ce ne sont pas seulement les qualités solides et les vertus raisonnables que la femme trouve à déployer dans l'intérieur du ménage; elle y peut introduire ce qui est sa nature même, le goût, la grâce et l'élégance.

L'élégance et le ménage, voilà deux mots qui paraissent ennemis ils ne le sont que pour ceux qui séparent toutes choses, qui ne voient point l'invisible derrière le visible et ignorent le secret rapport des choses, de la matière aux choses de l'esprit. Tout s'anime, se vivifie, se colore, sous le souffle d'un sentiment. Il peut y avoir, dans des plus humbles soins de la vie intérieure, un art de dissimuler ce qui ne plaît point aux yeux, un art de disposer et de choisir sans luxe, sans grands frais, mais de manière à plaire au goût et à l'imagination. Le plus modeste fille du peuple a une fleur sur sa fenêtre; n'est-ce point une preuve que la vie, peut-être ornée dans toutes les conditions! L'élégance de la vie n'a rien qui soit contraire à la morale, quand elle n'est point disproportionnée avec les moyens que nous donne la fortune.

La poésie n'est si loin, ni si haut que l'ont dit nos rêveurs: elle est ici, elle est là, elle est partout, et surtout dans les choses simples. Le coin du feu, la table ronde, le repas du soir, la toilette de l'enfant, voilà la poésie de la famille. Heureux qui sait goûter le pur amour de ces choses!

P. JANET.

PRESENCE D'ESPRIT.

La reine Hortense, qui aimait beaucoup à faire jouer Brunet (fameux acteur du XVIIIe siècle), chez elle, soit à Paris, soit à Saint-Leu, le fit venir un jour pour représenter "Cadet-Roussel Beupré", une parodie des "Gendres", qui à cette époque, avait beaucoup de succès.

Lorsque Brunet s'avancé pour débiter la phrase burlesque qui termine cette parodie: "Ne donnons jamais rien à nos enfants, si nous voulons qu'ils aient pour nous une reconnaissance égale à nos bienfaits."

Brunet croyant s'apercevoir que Napoléon faisait une petite grimace, et songeant qu'il venait d'avoir un fils qu'en naissant il avait fait roi de Rome, s'avisait d'ajouter par improvisation:

"Excepté quand nous pouvons leur donner un trône."

Après avoir dit ces mots, il salua profondément. A ce trait inattendu, l'Empereur partit d'un éclat de rire, et, se retournant vers la reine Hortense, il lui dit tout haut:—Brunet est un grand politique.

LACHETE.

En faisant du zèle dans une société neutre, le Canadien de langue française travaille en faveur du reniement national. Il mérite le mépris de ses compatriotes qui le considèrent comme un lâche.

Nos ennemis se servent de lui pour saxoniser et protestantiser notre nationalité; eux-mêmes le méprisent et le jetteront par dessus bord quand son utilité aura cessé.

En garde, compatriotes, restez avec les vôtres.

TABLEAU D'HONNEUR

Noms des officiers et membres de cercles dont le travail de recrutement a été efficace durant juillet 1911 :

PROPOSEURS	CERCLES	No	Nombre
H. Lefebvre, Cl. Cloutier...		352	17
Joseph Baril, Cl. Filion...		152	11
L.-P. St-Louis, Cl. Bruchési...		135	9
Médéric Cyr, Cl. Langevin...		153	8
J.-Bte Hébert, Cl. Laprairie...		66	7
Irénée Turmel, Cl. St-Alphonse...		186	7
Avila Corbeil, Cl. Cartierville...		353	7
D. Daoust, Cl. St-Eustache...		266	5
Paul Rinfret, Cl. Cloutier...		352	4
L.-A. Lavallée, Cl. St-Jacques...		13	3
Adélar Constantin, Cl. St-Edouard...		126	3
Emery Legault, Cl. Cartierville...		353	3
Esdras Legault, Cl. Jacques-Cartier...		49	2
F. Pepin, Cl. Ste-M. de la Beauce...		99	2
Léon Desautels, Cl. deLorimier...		112	2
Joseph Loyer, Cl. St-Eusèbe...		114	2
Onésime Gilbert, Cl. St-Alphonse...		186	2
Fern. Parent, Cl. Iberville...		216	2
J.-B. Deschênes, Cl. Trois-Pistoles...		220	2
L.-L. Julien, Cl. Richmond...		250	2
J.-O. Hudon, Cl. Richmond...		250	2
L.-N. Bourque, Cl. Evangéline...		259	2
Aimé Ostigny, Cl. Boucherville...		262	2
A.-E. Lecavalier, Cl. St-Eustache...		266	2
Jos. Loyer, Cl. Duquette...		320	2
Donat Bordeleau, Cl. Cloutier...		352	2
Pierre Emery, Cl. Sacré-Coeur...		6	1
Alexis Mousseau, Cl. Sacré-Coeur...		6	1
A.-F. Jeannotte, Cl. St-Pierre...		8	1
Joseph Courtois, Cl. St-Pierre...		8	1
J.-E. LaFontaine, Cl. St-Jacques...		13	1
Léon Gagnon, Cl. St-Jérôme...		15	1
Edmond Dugas, Cl. Joliette...		17	1
Louis T. Poitras, Cl. St-Valier...		20	1
J.-L. Allard, Cl. St-Martin...		28	1
Jos. Labonté, Cl. St-Vincent...		42	1
J. Henri Bélanger, Cl. N. D. de Hull...		64	1
Edouard Clément, Cl. St-Luc...		90	1
Wilfrid Asselin, Cl. St-Raymond...		96	1
Chs Roadman, Cl. St-Raymond...		96	1
Jos. Perrin, Cl. Richelieu...		102	1
Alb. Forgues, Cl. N. D. de Lourdes...		104	1
Odina Lagueux, Cl. Champlain...		108	1
Wilfrid Lavoie, Cl. Lévis...		109	1
O. Roy, Cl. St-Eusèbe...		114	1
Louis Roy, Cl. St-Eusèbe...		114	1
J.-A. Ranger, M. D., Cl. St-Eusèbe...		114	1
J. Labelle, Cl. Garneau...		118	1
L. G. Jourdain, Cl. Trifluvien...		124	1
Pascal Lemieux, Cl. St-Pierre-aux-Liens...		14	1
Etienne Germain, Cl. St-Jean-Baptiste...		149	1

PROPOSEURS CERCLES

PROPOSEURS	CERCLES	No	Nombre
J.-O. Brunet, Cl. Langevin...		153	1
Art. Loranger, Cl. St-Paul de Grand-Mère...		165	1
J.-L. Lavoie, Cl. St-Pascal...		169	1
A. Ricard, Cl. Léon XIII...		170	1
Jean Napert, Cl. Désiré...		189	1
J.-W. Cofflerette, Cl. La Fontaine...		206	1
J.-W. Laforte, Cl. La Fontaine...		206	1
T. Collette, Cl. La Fontaine...		206	1
Nap. Barbier, Cl. St-Roch...		213	1
L.-J. Chevrette, Cl. Trois-Pistoles...		220	1
J. Moffet, Cl. Garde Champlain...		222	1
Louis Roy, Cl. Viger...		227	1
A.-C. Demers, Cl. d'Youville...		233	1
P. Lemay, Cl. Brunault...		234	1
J.-O.-A. Delisle, Cl. Roberval...		235	1
L.-G. Pinault, Cl. Restigouche...		242	1
L. Johnson, Cl. Laflamme...		243	1
N.-B. Julien, Cl. Richmond...		250	1
Ern. Lahaie, Cl. St-Eustache...		266	1
Ed. Desjardins, Cl. St-Eustache...		266	1
Jos. Lauzon, Cl. St-Eustache...		266	1
P. Grignon, Cl. St-Eustache...		266	1
J.-A. Gagnon, Cl. Ste-Blaise...		281	1
J.-E. Roy, Cl. Villeray...		311	1
William Cabot, Cl. Brassard...		318	1
N. Blais, Cl. Duquette...		320	1
Raoul Aumais, Cl. Laporte...		332	1
J.-A. Riberdy, Cl. Lt Tuque...		338	1
D. Banville, Cl. La Tuque...		338	1
J.-B. Savard, Cl. La Tuque...		338	1
J.-P.-A. Bélanger, Cl. Guay...		341	1
Albert Thibert, Cl. St-Sacrement...		349	1
G. Boileau, Cl. Cartierville...		353	1
Alb. Barette, B. P. St-Urbain...		21	1

UN RECRUTEUR DISTINGUE



DR NAP. BOUCHER  
Cl. Nominique, No 287

D'après des statistiques dignes de foi, la consommation des boissons fortes aux Etats-Unis est de moins de trois gallons par année par tête, tandis que celle de la bière est de 21 gallons par tête.

## POURQUOI ET PARCE QUE

Il existe des gens qui, sans être mal intentionnés ni égoïstes, s'étonnent sans cesse des propagandes mutualistes, même celles qui ne visent que des paroles et des démarches.

Au lieu de nous aider et seconder, les dites gens, bien confortablement installés dans leur fauteuil, nous crient: Pourquoi vous donner le mal et ce mouvement? Ceux qui ne voient pas d'eux-mêmes les bienfaits de la mutualité ne méritent pas d'en jouir.

Voilà qui est tôt dit et qui permet de se dégager de l'obligation chrétienne d'aider à son prochain et à l'humanité.

Dans l'ordre moral et dans l'ordre matériel, ce sont les hommes se doivent aide et secours.

Or la mutualité appartient à ces deux ordres.

Et, bien que le texte dise très explicitement qu'il faut toujours s'aider soi-même, pour commencer, il y aura toujours des gens qui ne pourront pas, qui auront besoin de la poussée d'autrui.

Il faut donc faire jaillir l'étincelle génératrice dans ces natures trop indolentes, trop indifférentes. En mutualité, il importe de la faire jaillir avant une certaine époque, car passé un âge ou tel état de santé, l'oeuvre est trop difficile, sinon radicalement impossible.

Et qui en souffre?

Ah! Je vous entends dire: Eux seuls!

Vous vous trompez!

En souffre: La communauté entière; autrement dit, tout le monde.

\* \* \*

La communauté, c'est-à-dire tout le monde, est lésée par toutes les imprévoyances, et une des plus grandes est bien celle qui consiste, pour un individu, à ne pas pourvoir aux besoins au moins immédiats, des êtres qui dépendent de lui, pour le jour où il disparaîtra.

Car ces êtres, femmes et enfants, risquent de devenir une charge pour la communauté, ou pour le moins des embarras et des non valeurs pendant un temps plus ou moins long.

Pour ne montrer qu'un aspect de la triste position faite à des enfants par la mort d'un imprévoyant, d'un non-assuré, voyez le grand nombre de ces enfants de votre connaissance qui, pleins de talent et d'énergie, n'ont pu commencer ou continuer un apprentissage, des études au bout de quoi apparaissent généralement pour eux le succès, l'aisance, peut-être quelque célébrité.

La communauté y perd donc, car ces membres n'aboutiront qu'à être "bons à tout faire" expression généreuse pour "bons à rien" classe encombrante qui retarde la marche de la race, et met en état d'infériorité et finit tôt ou tard plus ou moins, par être à ses crochets.

C'est là une vérité brutale, une vérité de constatation quotidienne et tellement que, dans certains pays, l'Allemagne surtout, l'Etat ne s'est rendu à rendre obligatoire la prévoyance de l'avenir sous forme de contribution hebdomadaire ou mensuelle à un fonds de retraite pour le vieil âge.

En Angleterre, plus timide, mais tout de même non moins effrayé du paupérisme sénile, l'Etat a créé de toutes pièces un fonds de pension et c'est lui, l'Etat, qui en solde une énorme dépense.

Mais des sociétés comme l'Alliance Natio-

nale permettent de solutionner le problème de l'avenir, de la prévoyance, sans recourir au socialisme d'Etat, lequel a toujours quelque chose d'humiliant. Laissant à d'autres la spécialité de la pension sénile du fonds de retraite, ces sociétés vont directement à la source.

Elles préparent dans la personne de leurs assurés l'indépendance, le bien-être des générations futures. En mettant les rejets à même d'entrer dans le combat de la vie suffisamment armés, elles règlent par avance, et dans une très large mesure, le problème de la subsistance dans le vieil âge. Et cela de bien des façons.

D'abord le fait d'être bien assuré implique et développe le sens et la pratique de l'économie, c'est prouvé.

Et puis, et surtout, il y a toujours ce point, auquel nous revenons encore: les enfants qui partent dans la vie avec les produits d'une assurance pour se faire instruire, pour se pousser là où les appelle la vocation, ceux-là à moins d'inconduite ou de déveine, ne peuvent devenir un embarras pour la communauté. Ils lui seront plutôt des aides, des collaborateurs. Etudiez, observez autour de vous et dites si nous avons ou non raison.

—:—

## LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE SOUS LE REGIME FRANCAIS.

"Les colonies françaises dit L. Dussieux dans son excellent ouvrage: "Le Canada sous la domination française", n'ont jamais eu la liberté du commerce et de l'industrie; elles étaient considérées comme des débouchés ouverts au commerce de la métropole; par conséquent, elles ne devaient pas avoir de manufactures et étaient obligés d'acheter à la France tous les produits manufacturés dont elles avaient besoin. On regardait aussi les colonies comme des marchés où la métropole devait s'approvisionner de certaines matières premières nécessaires à son industrie ou de certaines denrées que son sol ne produisait pas; en vertu de ce second principe, les colonies ne pouvaient vendre leurs produits qu'à la France. Tout commerce avec l'étranger était sévèrement interdit et puni.

"Le Canada était gouverné d'après les principes que l'on vient d'exposer et qui arrêtaient complètement son essor; soumis à tant d'entraves, il ne put jamais tirer parti des richesses nombreuses qu'il possédait.

"L'intendant Talon donna cependant quelque impulsion à l'agriculture, à l'exploitation des forêts et des usines de fer, aux pêcheries du golfe et au commerce avec la France et les Antilles; mais, malgré ses efforts, la traite des pelleteries et celle du castor continuèrent à être la principale pour ne pas dire la seule branche du commerce du Canada.

"Ce commerce, très lucratif, nous était vivement disputé par les Anglais; mais la Nouvelle-Angleterre avait un immense avantage sur nous; l'industrie et le commerce y était plus libres, les colons anglais fabriquaient eux-mêmes une grande partie des marchandises qu'ils troquaient avec les Indiens; et, comme le fret et les assurances maritimes étaient moins élevés qu'en France, et que le commerce anglais était plus intelligent que le nôtre à tous égards, les marchandises d'Europe

coûtaient aux colons anglais beaucoup moins cher que les pareilles ne revenaient aux Canadiens."

Après avoir dit encore que les Anglais savaient mieux fournir aux Indiens les marchandises et les étoffes telles que ceux-ci les voulaient alors que "tout ce que nous vendions aux Sauvages venait de France et était fabriqué d'après les réglemens précis et invariables, toujours en plein désaccord avec les besoins des naturels", il ajoute que "la Compagnie des Indes pour faire un énorme bénéfice de 700 pour cent sur le castor payait peu ses troqueurs qui ne pouvaient donner aux Sauvages que 2 francs par livre de castor, tandis que le troqueur anglais, plus libre, payait 3 et 4 francs....."

Enfin, il termine par ces mots:

"Une cause de ruine pour la colonie fut le droit qu'avaient obtenu tous les fonctionnaires, de tout grade et de tout ordre de faire le commerce des vivres et des marchandises dont la colonie ou l'armée avait besoin, afin de compenser, par le bénéfices qu'ils obtenaient, l'insuffisance de leurs traitements..... "Ce système fut surtout désastreux à partir de 1754, alors que les fonctionnaires se ligèrent entre eux pour acheter, et revendre au Gouvernement ainsi qu'aux colons, au taux qu'ils fixaient."

"Peu de commerce, pas d'industrie, une population clair-semée, pauvre et exploitée par de funestes monopoles, la propriété soumise au régime féodal; les concessions de terres accordées difficilement et d'après un système peu favorable à la colonisation, toutes ces causes réunies arrêtaient le développement du Canada, tant qu'il demeura sous la domination française."

Ce tableau est évidemment chargé, car son auteur, dépité de voir que les autorités françaises ont commis quantité de bévues et ont ainsi perdu une immense contrée, ne peut s'empêcher de broyer du noir. Néanmoins, il laisse entrevoir dans quelles entraves nos pères étaient placés, lorsque la Providence voulut qu'ils changeassent d'allégeance.

—:—

## L'HOMME D'ACTION

L'homme d'action, c'est celui qui est doué d'une activité ardente, exubérante, rayonnante, d'une volonté forte, impatiente d'agir, de vouloir, de commander; c'est l'homme à l'esprit net, qui perçoit vivement le but à poursuivre, à l'esprit juste et pratique qui saisit d'un coup les moyens appropriés; c'est l'homme de tact et d'à-propos qui connaît bien son milieu et son moment, qui sait temporiser pour attendre l'heure, et qui bondit dès qu'elle a sonné.

C'est l'homme fort qui n'a d'autre levier que la vérité, la justice et le droit; c'est l'être bon et honnête qui n'a d'autre amour que le bien, l'honnêteté. C'est l'homme intrépide qui ne doute jamais parce qu'il sait la vérité, le droit et la justice; c'est le chevalier de toutes les belles et saintes batailles; c'est le combattant fidèle au drapeau qui sait mourir en l'étreignant et qui mérite d'être enseveli dans ses plis.

L'ALLIANCE NATIONALE

NOUVEAU CERCLE

Cercle Cartierville, No 353, institué à Cartierville, comté Jacques-Cartier, le 24 juillet 1911, par M. Charles Duquette, Inspecteur en chef.

Officiers:

Chapelain, Rév. M. J. E. Chevalier; Sb. P. G., Emery Legault; Président, Félix Plouffe; Vice-P., Daniel Plouffe; Sec.-arch., D. Ouellette; Trés., E. Gosselin; Md.-Ex., E. Lalonde; Comm., Albert Deslauriers; Introd., Avila Corbeil.

LE PORTRAIT

Il y a plusieurs siècles que mourut, dans une grande ville, un négociant qui laissait une fortune considérable. On savait bien qu'il avait un fils unique alors en voyage, mais personne de la ville n'en connaissait la figure.

Quelques temps après arrivèrent trois jeunes gens dont chacun prétendait être le fils unique et l'héritier légitime du négociant décédé. Le juge fit apporter un tableau où était le portrait du défunt, et dont la ressemblance était parfaite. "Celui de vous trois, dit le juge, qui atteindra d'une flèche cette marque que je trace sur la poitrine du buste, obtiendra l'héritage."

Le premier lança son trait, et atteignit presque au but; le second en approcha davantage; mais le troisième, au moment de viser, se mit à trembler, pâlit, répandit tout à coup un torrent de larmes, et, jetant par terre l'arc et les flèches, s'écria: "Non, je ne saurais tirer là; j'aime mieux mille fois perdre tout mon héritage!"

—Noble jeune homme, dit alors le juge, c'est vous qui êtes le véritable fils, et conséquemment le légitime héritier, les deux autres, qui ont si bien tiré, ne sont que des imposteurs; car nul vrai fils ne saurait se résoudre à percer d'un coup de flèche le coeur de son père, ne fût-ce qu'en peinture."

ACCUSES DE RECEPTION

Bic, 19 août, 1911.

A l'Alliance Nationale, Montréal.

Messieurs,

Il me fait plaisir d'accuser réception de votre chèque au montant de cinq cents piastres, montant de l'assurance sur la vie de feu mon mari que vous m'avez fait parvenir par L. R. Gauvreau, Ecr., N. P., Sub. P. G. du Cercle Bic, No 245.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du Bureau Exécutif, pour la promptitude qu'ils ont mise à régler cette affaire.

Veuillez me croire, votre toute dévouée,

M<sup>me</sup> KOSE DE LIMA PINEAU.

Woonsocket, R. I., 11 juillet 1911.

A l'Alliance Nationale,

Montréal.

J'accuse réception par l'entremise du Cercle St-Hyacinthe, No 67, du chèque de l'Alliance Nationale pour \$1,000.00, à l'acquisition du certificat de dotation No 9528, émis en faveur de mon mari, Joseph Robitaille. Ce dernier est décédé ici à la fin de juin dernier et malgré la distance qui me sépare du Cercle St-Hyacinthe et du Bureau Exécutif de votre Société, à peine un mois s'est écoulé depuis l'avis de décès que j'ai donné.

Je vous déclare sincèrement que je suis tout à fait satisfaite de la diligence que tous les intéressés ont apportée au règlement de ma réclamation.

Votre dévouée,

MARIE BRODEUR.

Lachine, 11 août, 1911.

A l'Alliance Nationale,

Montréal.

C'est avec reconnaissance que je remercie l'Alliance Nationale de la promptitude apportée au paiement de mille piastres (\$1,000.00) pour la mort de mon regretté mari, Joseph Allard, membre du Cercle Jacques-Cartier, No 49, de Lachine.

Je me souscris, avec reconnaissance.

Votre bien obligée,

AGNES PICARD.

ENCYCLOPEDIE

L'évaluation municipale de Winnipeg est de 108 millions de dollars.

\*\*\*

Le trésor anglais paye, annuellement, en salaire, à la marine, \$35,000,000.

\*\*\*

Un nommé Pusskorin, jardinier de St-Petersbourg, a réussi à produire une rose noire.

\*\*\*

L'an dernier, le salaire annuel de 370,065 fonctionnaires au service des Etats-Unis, s'est monté à \$31,500,000.

CONSEIL GENERAL  
Etat Financier  
AU 31 JUILLET 1911.

CAISSE DE DOTATION

Recettes	
Contributions, 20,933.27	— Intérêts 15,276.17
Balance 30 juin 1911	1,182.71
\$ 1,212.15	
Déboursés	
Bénéficiaires de membres décédés...	130.00
Invalides, \$100.00 Pension, 70 ans, \$300.00,	
Cse Gén. (5 p.c.), \$100.00—Divers, \$25.83	1.25
Balance 31 juillet 1911	1,202.10
\$ 1,212.15	

CAISSE CENTRALE DES MALADES

Recettes	
Contributions, \$1,963.15	— Intérêts, etc., \$98.71
Balance 30 juin 1911	37.10
\$ 40.00	
Déboursés	
Indemnités, \$1,274.14	— Remboursement, \$90.00
Divers, \$... — Cse Gén. (5 p.c.)	\$28.16
Balance 31 juillet 1911	28.98
\$ 40.00	

CAISSE D'EPARGNE DES CERCLES

Recettes	
Dépôts, \$6,467.19	— Intérêts, \$1,504.00
Balance 30 juin 1911	110.00
\$ 118.00	
Déboursés	
Cercles	118.00
Balance 31 juillet 1911	118.00
\$ 118.00	

CAISSE GENERALE

Recettes	
Cse. Dot. & Md. (5 p.c.)	\$256.50
Rétrib., \$2,185.10 — Drl. & Hon.	
Revue, \$12.43 — Fournt. \$115.76	
Assce. Off., \$7.62 — Divers, \$139.58	
\$ 309.86	

Déboursés	
Poste, etc., \$106.88	— Papeterie, etc., \$204.60
Loyer, etc., \$6.30	— Salaires, Empl. Bureau, \$537.49
Divers, (Bur.), \$45.72	— Off. Gén., (Rémunr.), \$201.66
Fournitures, \$72.15	— Revue, \$104.99
Organisation, \$357.31	— Propagande, \$182.91
Inspection, \$262.35	— Enquêtes, \$255.00
Remboursement, \$2.00	— Divers, \$17.03
Mobilier, \$... — Session, C. G. \$	
Balance au 30 juin 1911	29.00
Balance au 31 juillet 1911	29.00

RESUME

Caisse de Dotation, annuel	\$ 1,202.15
Caisse des Malades	37.10
Caisse d'Epargne	118.00
Caisse Générale	309.86
Surplus de remises	1,301.11

NECROLOGIE

No.	NOM	ADMISSION			Cert. Part.	DÉCÈS		Médecin Examineur	
		Age	Cercle ou B. P.	Date		date	Age		Cause
1189	Albert Shadra	21	d'Youville No 233	23-6-05	1000	13-10-10	25	Tuberculose pulm.	J. O. Ledoux
1190	Romeo Laprade	19	Cadioux No 212	25-5-10	1000	17-5-11	20	Tuberculose pulm.	J. J. Guertin
1191	P. Art. Théault	27	Hochelaga No 29	14-10-96	1000	19-5-11	41	Crémie	J. H. Garceau
1192	Nephthalie Gladu	34	St Vincent No 42	30-11-05	10	07-5-11	38	Pneumonie aigue	F. Lefils
1193	Joseph Brouillet	35	Laflèche No 299	12-4-10	1000	1-6-11	37	Fièvres typhoïdes	J. A. Dufresne
1194	Alfred Jobin	21	St. Valier No 20	27-4-00	1000	4-6-11	32	Tuberculose pulm.	J. A. Marceux
1195	Emile Lalonde	21	Charlemagne No 73	23-4-00	1000	7-6-11	27	Tuberculose des reins	Ernest Lazon
1196	Nazaire St Jean	38	Sacré-Coeur No 6	12-11-8	500	12-6-11	41	Tuberculose pulm.	J. A. Lapiere
1197	Alfred Beaudoin	19	Hébert No 257	7-6-06	500	18-6-11	24	Oedème du poumon	C. O. Samson
1198	Joseph Robitaille	42	St Hyacinthe No 67	30-6-00	1000	24-6-11	53	Accident	E. Ostigny
1199	Siméon Desjardins	47	St Thérèse N. 27	15-5-94	1000	24-6-11	60	Obstruction intestin.	L. M. St Orge
1200	Léon Trudeau	31	St Edmond No 248	5-3-06	1000	27-6-11	42	Accident	J. R. Bergeron
1201	Louis Blais	24	Bic No 245	15-1-06	500	16-7-11	29	Accident	J. A. Sirois

PLACEMENTS DE FONDS

Fabriques	105.50
Municipalités scolaires	57.25
Municipalités	3.75
Prêts Hypothécaires	1,638.50
Dépôt, Gouvernement N.B.	10.00
Banques Hochelaga, Provinciale, Nationale, Epargne et des Caoutchouc 't tout	51.25
Immeubles	41.25
Attesté à Montréal, 31 juillet 1911.	\$ 1,301.11

Certifié correct, ALF. ST-CYR, Trés.

J.-A. MIGNAULT, O. BOURDON, Auditeurs.

ENCYCLOPEDIE

Près de 100 éventails électriques entretiennent l'air frais dans la cathédrale St-Thomas d'Omby. C'est probablement le seul lieu de chauffage dans le monde qui est équipé de sorte.

Mme Joséphine Sullivan est la première officière de police de Chicago. Elle a été investie de toute l'autorité et de tous les privilèges donnés à la police spéciale de cette ville.

Wilbur R. Kimball, un aéronaute expert, a terminé les plans d'un ballon dirigeable de 1,000 pieds de longueur et destiné à transporter 10 passagers. Le ballon aura 24 ailes et une longueur double du grand ballon Zeppelin.

L'Australie possède déjà 250,000 ruches produisant 12 millions de livres de miel.

CARTES DE CERCLES

Lorsque le cercle porte le même nom que la ville ou paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est répété. Les noms des comités ne sont indiqués que dans les cas où les paroisses portent les mêmes noms dans des comités différents.

Le coût de l'insertion d'une carte est de \$1.00 par an ou partie de ligne d'imprimé, par année.

- No 1-CI. ST-JOSEPH, Montréal. Jos. Picard, Prés.
No 2-CI. STE-ANNE, St-Antoine. G. Larin, Md.-E.
No 3-CI. BEAUHARNOIS, Jos. Fortier, S.A., André Duc, T. Réun. 2e mar. 8 h. p.m., salle Vachon.
No 4-CI. VILLE MARIE, Montréal. Ed. Barolet, J. Champlain, J. W. Daoust, T. 867 St-Antoine.
No 5-CI. SACRE-COEUR, Montréal. Rév. F. L. T. Jam, Chaplain. Chan. Hon. J. O. Pesant Sh. P.G.
No 6-CI. STE-ANNE, St-Antoine. G. Larin, Md.-E.
No 7-CI. STE-ANNE DE BELLEVEUE, L. J. Boivin, S.A., M. C. Bezner, T. Réun. 3e mar. 7-12 p.m., salle St-Pierre.
No 8-CI. STE-PIERRE, Montréal. Théo. Bénard, S.A., 36 St-André; J. A. Mignault, T. 1390 St-Hubert.
No 9-CI. STE-GENEVIÈVE, Co. Jacq. Cartier, Al. J. Boileau, S.A., 151 Bizar, A. Z. Libersan, T. Réun. dern. sam., 7 h. p.m., chez le notaire Libersan.
No 10-CI. ST-CHARLES, Montréal. A. Lachapelle, Rév. 320 Centre; Alex. Bourdon, Md.-E.
No 11-CI. ST-HENRI, Montréal. Pat. Filon, Prés. A. Laliberté, S.A., 11244 St-Antoine; P. G. Poirier, 1055 St-Antoine; J. O. A. Archambault, Md.-E., 1801 Ste-Dame O. Phone Mount 773. Réun. 2e, 4e jeu., p.m., 1832 Notre-Dam-O.
No 12-CI. ST-LOUIS, Montréal. J. E. LaFon, S.A., et T. 174 Parc LaFontaine. Réun. 1er et 3e mar., 8 h. p.m., 149 Berré.
No 13-CI. ST-JEROME, Co. Terrebonne. S. Thibault, S.A., E. P. Vanier, T. Réun. 4e dim., 1.30h. p.m., magasin St-Hubert.
No 14-CI. ST-LAURENT, Co. Beauharnois. Omer Lehoucq, S.A.; L. Legault, M.D., T. Réun. dern. ven., p.m., salle Legault.
No 15-CI. NOTRE-DAME DE LA GARDE, Isle d'Orléans. P. Vanier, T. Réun. 4e dim., 1.30h. p.m., 211-2h. p.m., bureau du curé.
No 16-CI. LAROCQUE, Sherbrooke. J. B. Duchesneau, S.A.; E. P. Bédard, T. Réun. 3e jeu., 7.30 p.m., 4e me., 8 h. p.m., chez le curé.
No 17-CI. ST-LOUIS DE TERREBONNE, M. Abbé Jos. Contois, chapelain; Art. Sanscartier, Prés. M. Gauthier, S.A., Réun. 2e et 4e mer.
No 18-CI. HOCHÉLAGA, Montréal. A. Roy, S.A., J. Jollette, W. Desjardins, S.F., 16 Dézery, Réun. 2e et 4e mer., 8 h. p.m., 1897 Ste-Catherine Est.
No 19-CI. MONTCALM, St-Jacques l'Ancien. Grand-Dugas, Prés.; Angelbert Forest, S.A.; Mag. Grand-T. Réun. der. dim., 8 h. p.m., salle publique.
No 20-CI. SALABERRY, Valleyfield. M. Chatel, A. Léopold Laplante, T. Réun. 1er, 3e dim., 8 h. p.m., 1000 rue Ste-Cécile, 1h.

- No 21-CI. CONTRECOEUR, Emile Lacasse, S.A.; J. A. Cormier, T. Réun. dern. lun., salle du Conseil, 7h.
No 22-CI. ST-VINCENT, Montréal. Jos. Laplante, S.A., 12 Fullum; Paul Bédouca, T. 196 Larivière; Dr. F. Lefils, Md.-E., 67 Dufresne. Réun. dern. jeu., 8h., salle Granger.
No 23-CI. ST-LOUIS, Montréal. G. A. Mailloux, S.A., 909 de Montigny Est; Jos. de Vaudreuil, T. 900 St-Eubert. Réun. 1er et 3e mer., 8h. p.m., salle Braut, 871 rue Berri.
No 24-CI. RIGAUD, J. R. H. Chvriev, S.A.; Jules A. Desjardins, S.F. Réun. dern. dim., au bureau J. A. Desjardins, 8h. p.m.
No 25-CI. JACQUES-CARTIER, Lachine. J. S. A. Ashby, S.A.; Robert Bournet, T. Réun. 2e, 4e mar., 8h., salle Union-St-Joseph.
No 26-CI. ST-GUILAUME, P. E. Sylvestre, S.A.; L. A. D. Gauthier, T.
No 27-CI. ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co. Chateaugay. J. E. Derone, S.A., J. Toupin, T. et Md.-E. Réun. dern. jeu., 7h. p.m., salle du Conseil.
No 28-CI. STE-JUSTINE, Georges Desparois, S.A.; N. Bédard, T. Réun. dern. dim., 8h. p.m., chez M. Désiré Lauzon.
No 29-CI. SOULANGES, Les Cédres, Roch Leroux, S.A., Pointe des Cascades; C. Labourdier, T. Réun. dern. ven., 8h. p.m., Montpelt, 8h. p.m.
No 30-CI. N.-D. DE LA LL. Hor. Pitre, S.A., 25 Britannia; Henri Bélanger, T. 119 Principale. Réun. salle LaFèche, rue du Lac, 2e, 4e vend. 8h.
No 31-CI. ST-FRANÇOIS-XAVIER, L'Épiphanie. Médard Forest, S.A.; Geo. Dufort, N.P., S.F. Réun. dern. mer., chez M. P. N. P.
No 32-CI. LA PRAIRIE, Alph. Durancan, S.A.; I. B. Hébert, T. Réun. 4e lun., chez M. Dam. Gravel, 8h.
No 33-CI. ST-HYACINTHE, Hor. St-Germain, N.P., S.A., 7 St-Denis; Oscar Pothier, T. 193 Cascades; Dr. I. Viger, Md.-E., 74 Ste-Anne. Réun. 1er, 3e mer., 8h. St-Simon, 8h. p.m.
No 34-CI. ST-GEORGES, Maisonneuve. Olivier Lafortune, Prés., 429 Dorion; J. B. A. Quintal, M.D., S.A., 171 Letourneau; Léon Houle, T. 305 Adam Réun. 3e lun., 8h. p.m., 18 de St-Jean.
No 35-CI. ST-BARTHÉLEMY, Rév. Régis Bonin, Chaplain; Jos. Lafontaine, Sh. P.G.; Avila Rouleau, Prés.; E. Landry, Md.-E.; Wilfr. Dumontier, S.A.; Ch. L'Heureux, T. Réun. 2e jeu., 7h.
No 36-CI. ST-JEAN, J. J. Allaire, S.A.; A. E. L'Écuyer, T. 46 Jacques-Cartier. Réun. 2e et 4e mer., 7-12h. p.m., salle Grégoire.
No 37-CI. BOURGET, Montréal. A. Corsi, Md.-E., 218 Maisonneuve; Tél. E. 3765; J. A. Forget, T. 864 Dorchester E. Bureau ouv. tous les jours de semaine, de 10h. a.m. à 8h. p.m. Réun. 2e, 4e mer., 784 Ste-Catherine E.
No 38-CI. PIERREVILLE, H. L. Shoover, S.A.; R. Shoover, T. Réun. dern. dim., 3h. p.m., salle Shoover.
No 39-CI. ST-CASIMIR, J. Ern. Carrier, S.A.; Henri Tardif, T. Réun. 2e, 4e lun., 7.30h. p.m., salle Frenette.
No 40-CI. ST-JOACHIM, Louiseville. J. A. Vandenboeuer, S.A.; L. A. Nobert, T. Réun. 15 et dernière du mois, édifice Bélair, 8.30h. p.m.
No 41-CI. ST-FRANÇOIS D'ASSISE, Beauceville. E. O. Lemieux, S.A., God. Lachance, T. Réun. dern. vend., 7h. p.m., salle Lachance.
No 42-CI. DE LA BEAUCE, St-Georges, Co. Beauce. S. Paquet, S.A.; Jos. Poulin Bégin, T. Réun. dern. dim., à la salle publique, 1.30 p.m.
No 43-CI. ST-CYRÉNEN, Napierville. P. Rancourt, S.A. et T. Réun. 4e lun., à 7h. p.m.
No 44-CI. CHAMPLAIN, Québec. Rév. Adél. Turmel, Chaplain; N. E. Papillon, Sh. P.G., 358 St-Jean; Jos. Rondeau, Prés., 41 St-Jean; J. N. Gingras, S.A., 29 Berthelot; T. 1 Rondout, T. 418 St-Jean. Réun. 2e et 4e mar., 8 h. p.m., 87 d'Aiguillon.
No 45-CI. DE L'ORMIER, Montréal. Léon Desautels, Prés., 796 Marie-Anne, E.; Emile Guyon, S.A.; Pierre, Md.-E., 1231 Fortier, T. 69 Garnier; J. R. Picard, Md.-E., 1313 St-Jacques. Réun. 2e et 4e jeu., 8h. p.m., au 626 Parc LaFontaine.
No 46-CI. ST-EUSEBE, Montréal. Emile Clermont, S.A., 1233 Ontario E.; J. A. Ranger, Md.-E. et T. 1233 Ontario Est. Réun. 4e jeu., salle Lemieux, coin LaFontaine et Berubie, 1.30 p.m.
No 47-CI. N.-D. DE GRANBY, Clarence Fortin, S.A.; P. A. Pelletier, T. Réun. dern. mar., 7.30h. p.m., salle St-Jean-Baptiste.
No 48-CI. ST-AUGUSTE, Montréal. J. A. Delorme, S.A., 2331 Waverly; Ls DesRosiers, T. 2354 St-Jacques. Réun. 1er, 3e mar., 2231 Notre-Dame O., 8h.
No 49-CI. GARNEAU, Montréal. Moise Vincent, S.A., 1019 Cartier; Jos. Labelle, T. 199 Vinet. Réun. 3e mer., salle Duvernay, 45 Vinet, 8h. p.m.
No 50-CI. ST-PIERRE, Abbé J. B. Grenier, curé, chap.; Abbé J. C. Contois, vic. Colombe, BATHURST, S.A., et T. N. E. Lacourrière, Md.-E. Réun. 3e dim., 2h. p.m., salle du Conseil.
No 51-CI. TRIFLUVIEN, Trois-Rivières. Pierre Leclerc, S.A., 12 de Tonnancour; L. G. Jourdain, T. 28 St-Frs. Xavier. Réun. 1er, 3e mar., 15 Pare LaFontaine.
No 52-CI. STE-GENEVIÈVE, Montréal. Moise Vincent, Rév. M. le curé J. A. Lesieur, Chaplain; Donat Baribeau, Sh. P.G.; W. H. Rivard, Prés.; L. M. I. Thibault, S.A.; O. Duval, T.; F. X. Baril, Md.-E. Réun. dern. dim., après la messe, 12 de Biron.
No 53-CI. ST-EDOUARD, T. Ratelle, S.A., 3043 Hôtel de Ville; J. B. Beaudry, T. 671 Huntly. Réun. 2e, 4e mar., salle St-Edouard, 358 Beauharnois, 8 h.
No 54-CI. OLIER, Montréal. Yvon Lamontagne, S.A., 12 de Parizeau, S.A., 49 Menzies; Ls A. Lamontagne, T. 252 St-Denis; O. Noel, Md.-E., 156 Pare LaFontaine. Réun. 3e mer., Monument National, 8h. p.m.
No 55-CI. BRUCHES, Montréal. J. M. E. Lari-chelève, S.A., 366a Montcalm; J. Arm. Raynault, T. 434 St-Charles; Z. Comtois, Md.-E., 1871 Notre-Dame Est. Réun. 1er, 3e mar., 688 de St-Jacques, 8h. p.m.
No 56-CI. CHICOUTIMI, De V. Morrier, S.A.; Alf. Morrier, T. Réun. 1er ven., bureau Cie des Eaux et Electricité, 8h. p.m.
No 57-CI. ST-PIERRE aux LIENS, Ville St-Pierre, J. C. Rufange, S.A., 54 St-Jean-Baptiste, paroisse Ste-Clotilde; Eug. Gauron, T. Réun. 2e dim., salle Gauron.

- No 58-CI. STE-MARIE, Montréal. V. O. Reed, S. A., 1240 St-André; J. A. Giar, T., 1151 Bourdeau; J. N. Picoite, Md.-E., 201 St-Hubert. Tél. E. 1151. Réun. 2e et 4e jeu., 149 Berré, 8h. p.m.
No 59-CI. CHENIER, Montréal. Gaud. Guay, S.A., 755 Centre; Ulrich Leclerc, T. 330 Chateaugay, Dr. H. Campeau, Md.-E., 1397 Notre-Dame O. Tél. M. 6577. Réun. 2e mar., 8.30h. p.m., 992 Charlevoix.
No 60-CI. ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal. E. A. Desroches, S.A., 119 Boyer; R. L. Lachance, T., 715 Sanguinet; P. Barrette, Md.-E., 1051 St-Denis. Réun. 2e, 4e ven., 777 Sanguinet, 8h. p.m.
No 61-CI. LARTIGUE, Montréal. Ros. Bergeron, Sh. P.G.; Aldéric Lachapelle, Prés.; C. E. Lucas, S.A.; J. I. Lavoie, T.; J. P. Deschatelets, Md.-E. Réun. der. dim., 4h. p.m., salle Guy, Beauvoirage.
No 62-CI. TACHE, Wunnipeg, Man. J. A. Rhéaume, S. A.; A. S. Pichéau, T. Réun. 3e dim. 3 hr. p.m., sous-solément église St-Jacques.
No 63-CI. LECLERC, Woonsocket, R. I. James Fontaine, S.A., 114 Brook; J. B. A. Savard, T. 378 Park Place. Réun. 1er et 3e dim., 2h. p.m., au Cercle National. Edif. Commercial, rue Main.
No 64-CI. BELAND, Central Falls, R. I. E. Lamontagne, S.A., 52 School; J. E. LaBrosse, T., 68 Clay. Réun. 1er jeu., 8h., salle St-J.-A.
No 65-CI. VERDUN, J. B. A. Leclair, S.A., 106a de l'eglise; Edgar St-Onge, T., 17 de l'eglise. Réun. 1er, 3e mar., salle Collège Commercial, rue Galt, 8h. p.m.
No 66-CI. ST-SCHOLASTIQUE, Jos. Savage, S.A.; S. Lamarche, Md.-E. et T. Réun. dern. merc., salle du Marché, 8h. p.m.
No 67-CI. DOLLARD, Montréal. T. Blais, Prés., 289 Liverpool; N. Desjardins, S.A., 140a Clarke; Isaac Goulet, T., 246 Hibernia. Réun. 1er, 3e mar., 8h. p.m., salle Unity, 590 Wellington.
No 68-CI. LEON XIII, Montréal. R. Guertin, S.A., 500 St-Christophe; Elz. Morency, T., 1489 St-Hubert; A. G. A. Ricard, Md.-E., 473 St-Denis. Réun. 4e jeu., 7h. p.m.
No 69-CI. CREMAZIEU, Montréal. Nap. Royal, Prés., 90 de Gaspe; Nap. Girard, S.A., 1313 Hôtel de Ville; Alex. Drouin, T., 87 Laurier E.; Dr. E. Peltier, Md.-E., 1800 Biv. St-Laurent. Réun. 2e, 4e mar., édifice Bo. des Marchands, 8h. p.m.
No 70-CI. CONTANT, Montréal. Henri Lachance, Prés., 1450 St-Hubert; Henri Turmel, S.A., 380 Montcalm; Ern. Laquerre, T., 474 Dorchester E.; J. E. Bastien, Md.-E., 176 Visitation. Tél. Bell Est. 3424. Réun. 2e, 4e mer., 67 de Montigny Est, 8h. p.m.
No 71-CI. ST-JEAN DE LA CROIX, Montréal. D. Juteau, Prés., 1013 Clarke; H. Paradis, S.A., et T., 2055 St-Dominique. Réun. 2e, 4e mer., 8h. p.m., salle du collège, 21 St-Zotique.
No 72-CI. PAPINEAU, Montréal. R. Huberdeau, S.A., 224 Dufresne; J. A. Favreau, S.F., 155 Dufresne. Réun. 1er, 3e lun., 8 Dufresne, 8h. p.m.
No 73-CI. ST-CAMILLE, Co. Wolfe. Anatole Beaubien, S.A., et T. Réun. dern. lun., salle publique, 8h.
No 74-CI. RACINE, Weedon, J. P. C. Lemieux, S.A., et Md.-E. Réun. 3e sam., salle Mercier, 7h.
No 75-CI. ST-FROSPER, Co. Champlain. J. P. Houde, S.A.; Isidore Houde, T. Réun. 2e mer., 7.30h. p.m., chez le Sec.-archiviste.
No 76-CI. ST-ALPHONSE, Theford Mines. Chs Vaillancourt, S.A., et T. Réun. dern. dim., salle Perron, 12.30 p.m.
No 77-CI. ST-APOLLINAIRE, Emile Rousseau, S.A., Benj. Demers, T. Réun. dern. sam., salle Lafleur, 7h. p.m.
No 78-CI. ST-DESIRE, Black Lake. C. D. Paradis, Prés., Md.-E.; Jean Napert, V. Prés.; David Champagne, S.A.; J. R. Ouellette, T. Réun. 3e dim., salle Champagne, 1h. p.m.
No 79-CI. ST-FERDINAND, P. A. Roberge, S.A., et T. Réun. 28 du mois, salle Roberge, 8h. p.m.
No 80-CI. ST-BERNARDIN, Waterloo, Co. Shefford. J. M. Bourgeois, S.A.; Alb. E. Chagnon, T. Réun. 3e dim., après grand'messe, salle de la Fabrique.
No 81-CI. DUMOULIN, Yamachiche. A. J. Descoteaux, S.A., et T. Réun. der. dim. 8h., salle Descoteaux.
No 82-CI. ST-ANISLAS D'ASCOT, Ascot Corner. Théod. Goyette, S.A.; J. B. Morin, T. Réun. 2e dim., après la messe, salle Forestiers Catholiques.
No 83-CI. PIE X, West Shefford. J. H. LaRose, S. A., et T. Réun. dern. jeu., salle Elm Grove, 7.30h. p.m.
No 84-CI. LA FONTAINE, Montréal. J. E. Beaulieu Sh. P.G., 298 St-Charles; L. N. Riendeau, Prés., 440 Centre. P. Dulude, S.A., 130a Galt, Verdun; T. Collette, T. 715 Charlevoix. Réun. 1er, 3e mar., 750 Charlevoix, 8h. p.m.
No 85-CI. ST-DENIS, Co. St-Hyacinthe. J. O. Vé zina, S.A., E. Charbon, T. Réun. 4e dim., après la messe, chez M. W. Bousquet, Prés.
No 86-CI. ST-OURS, J. M. Richard, N.P., S.A.; J. H. A. Larose, T. et Md.-E. Réun. 3e dim., 11h. a.m., chez M. Richard, P. P.
No 87-CI. COURCELLES, Geo. Garant, S.A.; Nap. Brousseau, T. Réun. 2e dim., 8h. p.m., chez le trésorier.
No 88-CI. ST-VITAL, Lambton. Valm. Deveau, S. A.; Elzér Deveau, T. Réun. 3e dim., à la salle publique, 11h. a.m.
No 89-CI. ST-ROCH, Co. L'Assomption. Arc. Lebeau, S.A., et T. J. A. Labrèche, Md.-E. Réun. dern. dim., après la messe, chez le Secrétaire.
No 90-CI. STE-PRAEDEXE, Bromptonville. J. O. Desmarais, S.A.; Ernest Bélanger, T. Réun. dern. mar., 7.30h. p.m., salle du Conseil Municipal.
No 91-CI. GRAVEL, L'Avénir. Jos. Garon, S.A., et Md.-E.; J. C. St-Amant, N.P., T. Réun. 3e jeu., 7h. bureau du notaire St-Amant.
No 92-CI. ST-MALACHIE, Ormstown. L. A. Rousseau, N.P., S.A.; J. E. Daoust, S.F. Réun. dern. dim., salle de l'école catholique, 11.30h. a.m.
No 93-CI. GARDE CHAMPLAIN, Québec. J. A. Plamondon, S.A.; J. O. Bélanger, S.A., 246 Richelieu; Jos. Moffet, T. 127 des Posses. Réun. 3e jeu., 8h. p.m., 3 Charest.
No 94-CI. IMMACULEE CONCEPTION, Cook-shire. Art. Laprise, S.A.; M. L. Rousseau, T. Réun. 3e dim., 7.30h. p.m., école catholique, village.
No 95-CI. LA VIOLETTE, Capeton. Cléop. Carbonneau, S.A., et T., Albért Mines. Réun. 1er dim. 11h. p.m., à la sacristie.

L'ALLIANCE NATIONALE

No 233-Cl. d'YOUVILLE, Sherbrooke. H. N. Brien. Prés. 56 King; Alb. C. Demers, S.A. et T., 13c Gillespie. Réun. 2e dim. 1.30h. p.m., au bureau de la Cie de Frais Funéraires 77 King. No 235-Cl. ROBERVAL, Asbestos. J. O. A. Delisle, S.A., Gédéon Boisvert, T. Réun. 3e dim. 4h. p.m., salle Brunneau. No 236-Cl. de BEAUJEU, Wotton. Elz. Coté, S.A.; David Cormier, T. Réun. 3e dim., à 12.30h. p.m., salle publique du village. No 240-Cl. ROUSSIN, Pointe-aux-Trembles. Co. Laval. O. Gervais, S.A.; Théodore Dulude, T. Réun. dern. dim. 7h. p.m., chez M. O. Gervais. No 244-Cl. ST-PHILIPPE, Windsor Mills. W. Beaupré, S.A.; Omer Reid, T. Réun. 4e dim. 1h. p.m., sous-bassement de la sacristie. No 246-Cl. ST-THOMAS, Compton. Frs Audet, S. A. et T. Réun. 3e dim. 7.30h., chez M. Frs Audet. No 247-Cl. STE-ELIZABETH, Riv. Phil. Ducharme, Chapelain; A. Gaudet, Prés.; P. de Néri Richard, S.A. et T. Réun. 3e sam., 8h. p.m., chez M. Ed. Héon. No 251-Cl. de LA PELTRIE, Rock Island, Co. Stanstead. P. X. LeBlanc, S.A.; Geo. Boisvert, T. Réun. dern. dim., à midi. No 261-Cl. ST-VENANT, Paquetteville, Co. Compton. L. G. Garon, S.A. et T. Run. 4e sam., à 7h., salle des Forestiers Catholiques. No 263-Cl. ARTHABASKA, A. A. Picher, S.A.; F. X. Lemieux, T. Réun. 3e ven., 7.30h. p.m., à l'Hôtel de Ville. No 265-Cl. RIVIERE-à-PIERRE, Wilbrod Voyer, S.A. et T. Réun. dern. dim., 11-12h. p.m., salle publique du Conseil. No 267-Cl. ROYAL, Moutrol. J. D. Marcotte, S. A., 1002 Sanguinet; Alex. Drouin, T., 87 Ave. Laurier E. Réun. 2e, 4e ven., 8h. p.m., 17 av. Laurier E. No 277-Cl. POINTE-CLAIRE, I. P. Legault, S.A. et T. Réun. 4e mar., 7.30h. p.m., à l'Hôtel de Ville. No 279-Cl. ROSSETT, Knowlton, Co. Brome. L. A. Gingras, S.A.; L. L. Ledoux, T. Réun. dern. dim., après grand-messe, à la sacristie. No 284-Cl. ST-PRIME, Co. Chicoutimi. AH. Vézin, S.A. et T. Réun. dern. lun., à 8h., chez M. A. Vézin. No 294-Cl. CHAPLEAU, Labelle, Nap. Marinier, S.A. et T. Réun. dern. dim., 7h., au Club Athlétique. No 295-Cl. STE-AGATHE, Co. de Terrebonne. Rod. Dazé, M.D., S.A. et T. Réun. dern. dim., 8h., salle Forget. No 302-Cl. OKA, Adolphe Chéné, S.A.; J. W. Ouimet, T. et Md.-E. Réun. 3e dim. 3.30h. p.m., à l'école. No 309-Cl. ST-ALEXANDRE, Co. Iberville. Joseph Bergeron, S.A.; Germain Rattée, T. Réun. 3e dim., après la messe, à la salle M. Auz. P. Gosselin. No 311-Cl. VILLERAY, Montréal. Pierre Beaucage, S.A., 2611 Labelle; Jos. E. Roy, T., 2473 Labelle. Réun. 2e, 4e mer., à 8h. p.m., salle Raymond, 3163 St-Hubert. No 314-Cl. PARENT, Lennoxville. F. Irénée Beaudoin, S. A. et T. Réun. dern. dim., 2.30h. p.m., chez M. Ls Beaudoin. No 316-Cl. COULONGE, Roxton Pond. Félix Larose, S.A.; J. Fournier, T. Réun. 2e dim., après la messe, chez M. F. Larose. No 317-Cl. SIR GEORGE-ÉTIENNE CARTIER, St-Joachim, Co. Shefford. R. Latour, S.A. et T. Réun. 4e dim., après la messe, chez M. R. Latour. No 318-Cl. BRASSARD, Dalhousie, N.B. A. J. LeBlanc, S.A.; Mathias Comeau, T. Réun. 3e dim., à 4h. p.m., à la salle de l'église. No 320-Cl. DUQUETTE, Montréal. Hector Charette, S.A., 599 Mentana; R. Millette, T., 635 Berri. Réun. 1er et 2e ven., 8h. p.m., à la salle St-Édouard, 256 Leguachetière E. No 321-Cl. D'AMOUR, Edmundund, Co. Madawaska, N.B. René U. Beaulieu, S.A.; Eusèbe Lajoie, T. Réun. 3e dim. 1.30h. p.m., salle Edr. Ouellet. No 323-Cl. CHAMBAULT, Grand Falls, N.B. Ach. J. Bastille, S.A.; et T. Réun. 3e ven., à 8h. p.m., chez M. Syl Martin. No 325-Cl. MOREAU, St-Marc, Co. Vercheres. Clovis O. Senecal, S.A. et T. Réun. 1er dim., 4h. p.m., salle publique. No 327-Cl. ST-ARSENE, Montréal. R. Jolicoeur, S.A., 2903 St-Hubert; Jos. Boisvert, T., 1995 Dufferin. Réun. 2e, 4e mer., 8h., coin Boyer et Bélanger. No 328-Cl. d'AILLON, Outremont. L. P. Lasser, S.A. et T., 1097 Van Horn, Réun. dern. merc., 8h., à l'école Ste-Madeleine, rue Bloomfield. No 329-Cl. PONTIAC, Ville Marie. J. A. Dion, S.A. et T. Réun. 3e lun., 8.30h. p.m. No 330-Cl. DUHAMEL, Rapide de l'Original. Ern. Charette, S.A. et T. Réun. 3e lun., 7.30h., chez M. E. Charette. No 333-Cl. CHATEAUBRIAND, Montréal. L. Millette S.A., 688, 6e av., Rosemont; Art. Lamarche, T., 1778 Iberville. Réun. 2e, 4e ven., 8h. p.m., sous-bassement de la Sacristie de Rosemont. No 334-Cl. DORION, Bruggnot, et Alph. Casgrain, S.A.; J. E. Cliche, Md.-E. et T. Réun. 3e merc., à la sacristie paroissiale, 8h. p.m. No 338-Cl. LA TUQUE, Co. Champlain. J. Art. Carignan, S.A.; J. W. Chasson, T. Réun. 2e dim., 2h. p.m., à la salle municipale. No 340-Cl. GUIGUES, Henri Coté, S.A.; Jos. Ed. Piché, T. Réun. 3e dim., 4h. p.m., salle Nunzio. No 342-Cl. DE GRACE, Montréal. Cos Genest, S.A., 125 St-Charles; J. Le Prud'homme, T., 352 av. Décarie. Réun. 1er et dern. merc., 8h. p.m., 588 av. Décarie. No 343-Cl. LAVALLEE, Montréal. R. Lefrançois, S.A., 52c Gilford; J. N. Garceau, T., 336 Labelle. Réun. 2e et 4e mer., 8h. p.m., salle St-Jacques. No 344-Cl. LA VERENDRYE, Ste-Agathe, Man. Ad. Bonin, S.A. T. et Md.-E. Réun. dern. dim., 8h. p.m., salle publique. No 347-Cl. LA PÉRADE, Ste-Anne de la Pérade. Emile Lancelotti, S.A.; J. P. Gauthier, T. Réun. 3e dim., 11.30h. p.m., au Club Municipal. No 354-Cl. MORINVILLE, Montréal. J. A. Nantel, S.A.; J. Art. Loiseleur, T. Réun. 2e ven., 8h. p.m., à la salle publique. No 355-Cl. ST-PIERRE, Alberta. Narc. St Jean, S.A.; Jos. Ouimet, T. Réun. 3e ven., 8h. p.m., à l'Hôtel de Ville.

Droits d'entré pour devenir membre de "L'Alliance Nationale"

Table with 2 columns: Amount, Fee. Rows include: Pour certificats de participation de \$ 1000 (0.50), " " " " 500 (1.00), " " " " 2000 (2.00), Droit d'inscription à la Caisse des Malades (3.00), Honoraire d'examen médical (0.50), " " " " (2.00).

L'ALLIANCE NATIONALE

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE" A MONTREAL 57, Avenue Viger B. P. Boite Téléphone Bell : Est, 3017-3018

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat de dotation

Table with 10 columns: Age, Contribution (\$500, \$1000, \$2000, \$3000), Age, Contribution (\$500, \$1000, \$2000, \$3000). Rows 16-35.

OFFICIERS GENERAUX

- S. G. Mgr P. Bruchési, Président Honoraire M. le Chanoine G. Gauthier, Aumônier BUREAU EXECUTIF Ls-Arsène Lavallée C.R., Président Génér. Jos. Contant, pharmacien, Ancien Prés. Génér. F.-C. Loberge, arp. géomètre et ing. civil, 1er V.-Prés. Gén. Eug.-H. Godin, avocat, 2ème V.-Prés. Gén. Georges Monet, comptable, Secrétaire Génér. A. St.-Cyr, courtier d'ass., Trésorier Génér. Théo. Cyphot M.D., Médecin en Ch. S. Beaudin, C.R., Aviseur Lég. Ernest Brossard, gérant de banque, Directeur L.-O. Dauray, N.P., Directeur Frs Fautoux, avocat, Directeur P.-H. Bédard, M.D., Directeur J.-A. Lapierre, M.D., Directeur Département d'Organisation et d'Inspection Chs Duquette, Inspecteur en Ch. Cam. Manseau, Inspecteur G.-H. Vaillancourt, Organisateur

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat d'assurance au décès (vie entière)

Table with 10 columns: Age, Contribution (\$500, \$1000, \$2000, \$3000), Age, Contribution (\$500, \$1000, \$2000, \$3000). Rows 16-35.

PLACEMENTS A. ST-CYR, Trésorier Général Heures de Bureau : 11h A.M. à 12h P.M. Percepteur (Art. 182) M. JODIN, 57, AVENUE VIGER MONTREAL

L'Alliance Nationale

Capital de Réserve dans sa caisse de dotation, (assurance de vie, 31 Juillet 1911 \$1,202,964.10 Dans ses caisses locales des malades, au 1er Janvier 1910 231,525.15 Dans sa caisse centrale des malades 31 Juillet 1911 39,900.48 Total 1,473,389.73

Après 18 ans d'opération Effectif - 21,646 membres en règle au 1er Juin 1911. Nombre de cercles en règle au 1er Sept. 1911 330 Nombre de bureaux de perception n'ayant au 1er Sept. 1911

MALADIE

Les contributions ci-dessous sont exigibles des membres qui se sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdomadaires en cas de maladie, d'après leur âge à l'inscription.

Table with 6 columns: Age, Taux, Age, Taux, Age, Taux. Rows 16-26.

Une légère cotisation mensuelle est imposée par les cercles pour couvrir leurs frais d'administration, tel que loyer, et pour payer au Conseil Général, 10c par membre par mois pour rétribution.

FONDEE EN 1900 Banque Provinciale DU CANADA

7 et 9 Place d'Armes, Montréal. Président : M. H. Laporte, Gérant Général : M. Tancredé Bienvenu Capital autorisé, \$2,000,000.00 Capital payé, 1,000,000.00 Réserve et Surplus, 438,674.48

Département d'Épargne ordinaire @ 3% Certificat de Dépôt @ 3 1/2%

L'Alliance Nationale fait des dépôts à cette Institution.

Banque d'Hochelega MONTREAL

Capital autorisé : \$ 4,000,000 Capital payé : - \$ 2,500,000 Fonds de réserve et surplus \$ 23,000,000 Total de l'actif au-delà de \$ 22,000,000

La Banque a QUATORZE bureaux dans la ville, elle reçoit les dépôts d'épargne lesquels peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie 3% d'intérêt DEUX FOIS par année.

Beaudin, Loranger, St-Germain & Guérin AVOCATS

30, RUE SAINT-JACQUES Imp. "La Patrie"

DU QUEBEC